

26^{èmes} Journées d'Étude Européennes

« Liberté de décision dans le soin infirmier : réalité ou fiction ? »



27 et 28 avril 2017

Campus GALILEO
Rue Royale, 336
1030 BRUXELLES
BELGIQUE



Les thèmes abordés lors de ces 26^{èmes} JEE sont :

la liberté de décision de la personne soignée et de l'infirmière
l'influence du raisonnement clinique sur la prise de décision : l'intérêt des classifications
la participation des personnes soignées dans l'élaboration du jugement clinique de l'infirmière

JEUDI 27 AVRIL 2017

13h00 Accueil et inscription aux «MASTER - CLASS»¹

13h30 Allocution d'accueil

Christine MAUPETIT, Présidente AFEDI, Professeure, Haute Ecole de Santé, Genève (Suisse)

13h45 – 17h15 Travaux en MASTER - CLASS

17h30 Assemblée Générale des membres AFEDI

Les MASTER-CLASS¹

Les Master Class sont des conférences qui recouvrent des thèmes qui se veulent concrets, pratiques et en phase avec la réalité du terrain. Chaque conférence comprend un exposé thématique suivi d'un échange entre participants.

Vous participerez à une séance que vous aurez choisie dans le programme proposé

¹ Le Programme des MASTER CLASS sera disponible début février 2017 uniquement sur le site Internet www.afedi.com

VENDREDI 28 AVRIL 2017

08h30 Accueil

09h00 Introduction

Christine MAUPETIT, Présidente AFEDI, Professeure, Haute Ecole de Santé, Genève (Suisse)

09h15 L'éthique organisationnelle dans le secteur de la santé

Michel DUPUIS, Professeur de philosophie à l'UCL et à l'ULg, responsable scientifique du Gefers (Belgique)

09h45 Quelle liberté décisionnelle pour l'infirmière d'aujourd'hui ?

Marie-Josée ROULIN, Directrice adjointe des soins, Hôpitaux universitaires de Genève (Suisse)

Questions-Réponses

10h30 Pause-santé / visites exposants

11h00 Le diagnostic infirmier : un outil pour favoriser le partenariat du patient en psychiatrie

Valéry CLOUET, infirmier cadre de santé, Master en Sciences cliniques en soins infirmiers (France)

11h30 L'appropriation d'un modèle de soins infirmiers par le professionnel est-il susceptible d'influencer la liberté de décision dans le soin infirmier ?

Dan LECOQ, Maître de conférences et chercheur, Option science et clinique infirmières, Ecole de Santé Publique Université Libre de Bruxelles (Belgique)

Questions - Réponses

12h15 Déjeuner sur place (inclus dans l'inscription) / visites exposants

13h30 Des classifications en soins infirmiers au service des choix de santé « éclairés » des personnes soignées

Marie-Clotilde LEBAS, Maître-Assistante à la Haute Ecole Robert Shuman – Libramont, Maître de conférences à l'ULg, Professeur invité dans la spécialisation en Santé Mentale et Psychiatrie à la Haute Ecole Provinciale de Namur (Belgique)

En collaboration avec S. MAUCQ, Maître-Assistante à la Haute Ecole Robert Shuman – Libramont, et des étudiants de la spécialisation en santé mentale et psychiatrie de la Haute Ecole Provinciale de Namur (Belgique)

15h30 Conclusion

Abstracts des conférenciers

Michel DUPUIS, Professeur de philosophie à l'UCL et à l'ULg, responsable scientifique du Gefers (Belgique)

Dans ce contexte, seront abordés le sens et les limites de « l'autonomie raisonnable » des divers acteurs professionnels dans un projet collectif de soins, l'importance de la délibération professionnelle et aussi, le rôle de « manager » ou de coordonnateur de ces prestations.

Marie-Josée ROULIN, Directrice adjointe des soins, Hôpitaux universitaires de Genève (Suisse)

Elle abordera la liberté comme une autonomie de décision et de positionnement à l'ère des protocoles, de l'Evidence Based Practice et de l'académisation des soins infirmiers. Cette dernière développe les compétences au niveau de la réflexivité, de la gestion de l'information et des outils d'évaluation cliniques. Ces éléments devraient contribuer à la construction d'un jugement clinique autonome, mais le système de santé et la profession sont-ils prêts pour cela ?

Valéry CLOUET, infirmier cadre de santé, Master en Sciences cliniques en soins infirmiers (France)

Le diagnostic infirmier peut-il être un outil favorisant le partenariat des patients en psychiatrie ? Une étude de concepts et des entretiens auprès de quatre patients et deux infirmières, faits dans le cadre d'un master en Sciences Cliniques infirmières, tentent d'apporter un début de réponse dans l'attente d'une recherche plus approfondie.

Dan LECOCQ, Maître de conférences et chercheur, Option science et clinique infirmières, Ecole de Santé Publique Université Libre de Bruxelles (Belgique)

En fonction de sa conception des soins infirmiers, le professionnel infirmier est susceptible d'adopter des attitudes et des comportements plus ou moins favorables à l'établissement d'un partenariat avec le patient. Certains modèles de soins infirmiers seraient-ils plus favorables que d'autres à l'établissement de ce partenariat ? Certains outils contribueraient-ils ou contrarieraient-ils cette volonté, influençant la liberté de décision des partenaires ?

Marie-Clotilde LEBAS, Maître-Assistante à la Haute Ecole Robert Shuman – Libramont, Maître de conférences à l'ULg, Professeur invité dans la spécialisation en Santé Mentale et Psychiatrie à la Haute Ecole Provinciale de Namur (Belgique)

En collaboration avec S. MAUCQ, Maître-Assistante à la Haute Ecole Robert Shuman – Libramont, et des étudiants de la spécialisation en santé mentale et psychiatrie de la Haute Ecole Provinciale de Namur (Belgique)

Les temps d'utilisation des échelles infirmières dans les étapes de la démarche clinique afin de permettre une démarche de soins appuyée sur des standards facilitant la transversalité et donc le partage pluridisciplinaire des informations concernant le patient. La "co-laboration" (cum labor) du patient dans la mesure du temps 0 et l'évaluation des résultats obtenus après dispensation des soins et mise en action des interventions infirmières, en prenant cet étalonnage du temps 0, comme point de comparaison pour juger de l'évolution ou de l'involution du patient.



Organisation des 26^{èmes} JEE AFEDI



AFEDI - Secrétariat des 26^{èmes} JEE

Rue Royale, 336

B - 1030 Bruxelles

Tel : (32) 2 613 19 70

Courriel : jeebruxelles2017@gmail.com

OU : contact@afedi.com

site AFEDI : www.afedi.com

Secrétariat de l'ANFIIDE

Rue Blaise Pascal, 5

F - 94440 Villecresnes

Courriel : secretariat@anfiide.com

Site ANFIIDE : www.anfiide.com

n° SIRET : 78449252200031

Programme de DPC

Accès au Campus GALILEO

Comment s'y rendre ?

En train

Gare de Bruxelles-Nord à proximité

Gare Internationale : Bruxelles-Midi

En transport en commun (STIB)

Métro 2, 6 : Botanique

Tram 92, 94 : Sainte-Marie

Tram 25, 62 : Robiano

Bus 65, 66 : Méridien

En transport en commun (De Lijn)

Station Schaarbeek Sint Maria :

Bus 270, 271, 272, 358, 620



Inscriptions aux 26^{èmes} JEE AFEDI



Droits d'Inscription

Individuels (1)		Institutions
Membres	Non-membres	
130 €	180 €	250 €

Ils comprennent l'accès aux conférences, les documents de présentation du programme, la pause santé et le déjeuner du vendredi

(1) Retraités : demi-tarif

Une réduction de **10%** est accordée pour les inscriptions par groupe de **10 personnes et plus**

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera accordé sauf pour cas de force majeure (hors faits de grève) dûment certifié

► Envoyer UN bulletin d'inscription par personne

- ★ pour les participants **FRANÇAIS et SUISSES** obligatoirement à l'adresse de **L'ANFIIDE**
- ★ pour les participants des **AUTRES PAYS** obligatoirement à l'adresse du **secrétariat des JEE de l'AFEDI, par courriel ou envoi postal**

Inscription au programme scientifique des 26^{èmes} JEE AFEDI

Nom Prénom

Adresse courrier :

N° Rue /Av..... Boîte.....

Code postal Ville.....

Tél. Fax

Courriel

Institution

Date..... Signature

► Régler le montant de l'inscription au programme scientifique des 27 et 28 avril 2017

> Participants français et suisses

Joindre un chèque d'un montant de : € libellé au nom de **L'ANFIIDE**

Ou la lettre d'engagement de l'institution :

OU, pour les participants suisses uniquement, **payer sur place** en espèces

> Participants des autres pays

Verser au **compte AFEDI** n° d'un montant de : € en spécifiant la raison du versement

N° Comptes bancaires AFEDI :

Belgique : IBAN BE23 0682 0914 8191 (BIC : GKCCBEBB)

France : IBAN FR76 3007 6028 9030 2456 0420 083 (BIC : NORDFRPP)

Luxembourg : IBAN LU 90 0026 1686 7298 0900 (BIC : BILLULL)

Suisse : **virement postal ou en espèces sur place**